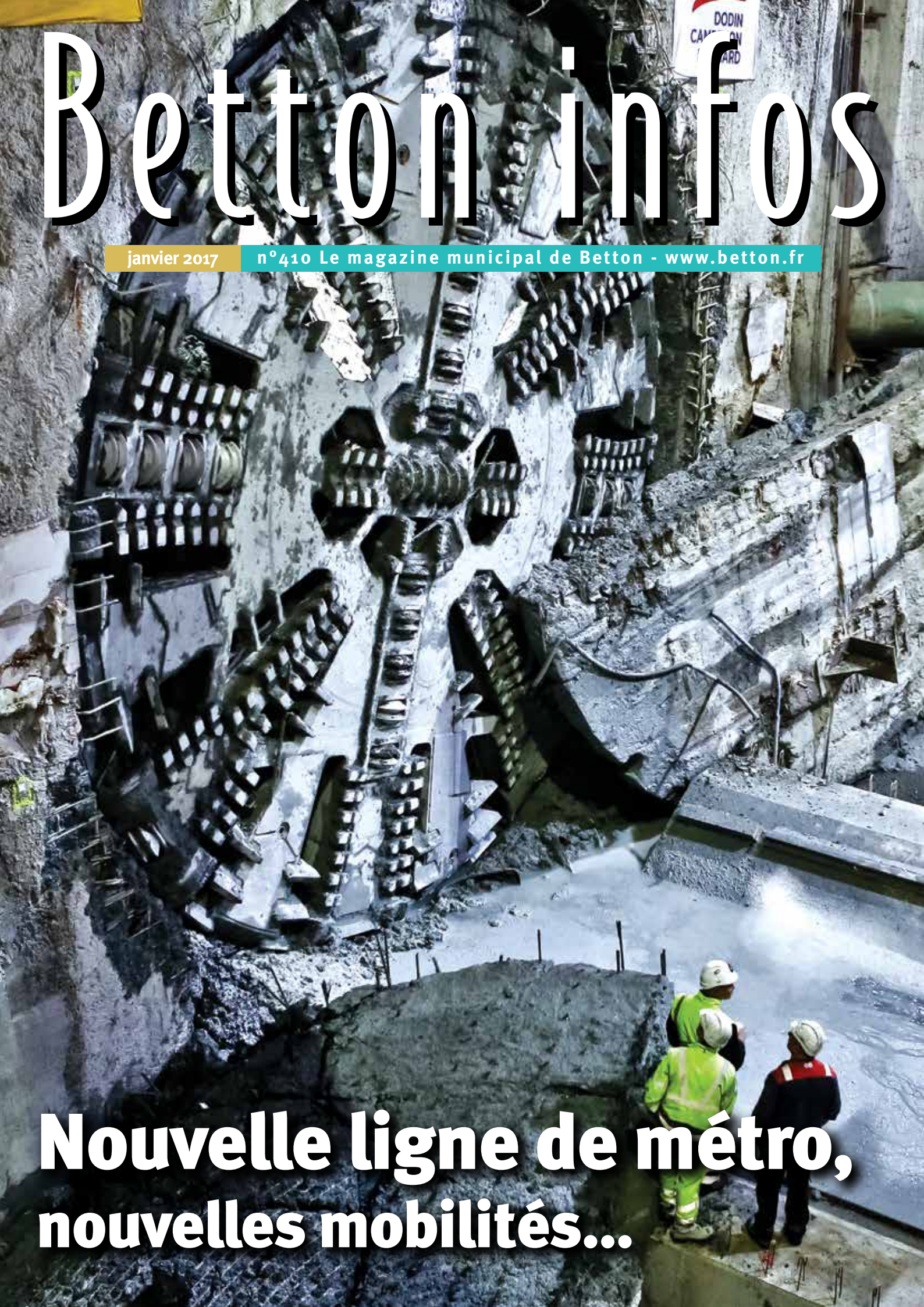


Betton infos

A large-scale construction site for a new metro line. The image shows a massive concrete structure with multiple levels of reinforcement and workers in safety gear. The scene is filled with industrial equipment and materials, creating a sense of scale and activity.

janvier 2017

n°410 Le magazine municipal de Betton - www.betton.fr

Nouvelle ligne de métro, nouvelles mobilités...

Actualités en bref

■ Déploiement de la couverture 4G pour la téléphonie mobile

L'antenne relais Orange, implantée allée des Synagots, va subir une modification fonctionnelle. Les antennes (pales situées en haut du pylône) vont être remplacées afin de rendre un meilleur service d'accès au réseau 4G dans le périmètre couvert par cette antenne. L'implantation et la taille de l'antenne relais existante ne sont pas modifiées.

Un dossier d'information relatif à cette modification est tenu à disposition du public **jusqu'au vendredi 13 janvier 2017**, aux heures d'ouverture du Pôle Aménagement du Territoire (lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h, mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h).

Afin de recueillir les observations des habitants, un registre sera ouvert à cet effet durant toute la durée de la mise à disposition du dossier.

Contact : Pôle Aménagement de la Ville
amenagementdelaville@betton.fr
ou au 02 99 55 83 13.

CNI et passeports sur rendez-vous

Depuis le 1^{er} décembre, il est possible d'effectuer sa demande de carte nationale d'identité en Mairie. À l'instar des passeports, il convient de prendre au préalable un rendez-vous au 02 99 55 81 01.

Accueil du Pôle Vie de la Cité

La Mairie fait évoluer ses services pour s'adapter aux attentes des habitants et des associations. **À compter du 9 janvier**, l'accueil du Pôle Vie de la Cité rejoint l'accueil général pour offrir, à travers un guichet unique, une centralité de services.

Le numéro de téléphone reste inchangé : 02 99 55 16 17.

■ Mairie : horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 17h

Samedi : permanence état civil de 9h à 12h

Passeports sur rendez-vous

mairie-info@betton.fr

www.betton.fr

02 99 55 81 01

L'ACTUALITÉ DU MOIS : Calcul du quotient familial

Les tarifs des services municipaux sont calculés en fonction du quotient familial. Si votre enfant fréquente les services municipaux, il vous est demandé de mettre à jour votre dossier. N'oubliez donc pas de fournir à la Mairie votre quotient familial de janvier que vous trouverez, à partir de février, dans votre espace personnel sur le site de la CAF. Vous avez jusqu'au **28 février**. Après cette date, le tarif maximal vous sera appliqué.

À noter : les tarifs 2016 s'appliqueront jusqu'au **31 août 2017**.

Concertation PLUi

Une restitution de la concertation du PLUi aura lieu le **mardi 17 janvier** à 18h en Salle du Conseil, à l'Hôtel de Rennes Métropole. Ce temps de partage sera suivi, à 19h, d'une conférence de Thierry Paquot, philosophe de l'urbain.

Collecte des sapins de Noël

Le **mardi 17 janvier**, l'association Relais Services propose à tous les Bettonnais qui résident en maison individuelle sur la partie agglomérée de la commune, d'enlever gratuitement leur sapin de Noël. Il suffit de déposer votre sapin dès 8h, bien en vue, sur le trottoir (en bout de rue pour les non-abonnés) ou près de votre portail d'entrée pour les abonnés à la collecte des déchets verts.

Il vous est demandé de veiller à ne pas gêner les passants ou vos voisins. Ce même mardi, l'association collectera les déchets verts des adhérents à ce service. La collecte suivante aura lieu le mardi 7 février.

La collecte hebdomadaire reprendra dès le 7 mars. Relais Services : 02 99 55 82 82.

Aide aux aidants

La prochaine séance aura lieu le **mercredi 25 janvier** à la Résidence de l'Ille. Isabelle Dussault, psychanalyste, interviendra sur la question du deuil à l'occasion de ce rendez-vous café-psychanalyse. Renseignements et inscriptions au 06 61 95 58 07 ou à l'accueil de la Résidence.

Micro-crèche

Après la micro-crèche Les Bo P'tits Loups, une seconde micro-crèche va ouvrir en avril 2017 : Les Bo P'tits Crocos. Elle sera située dans la zone d'activités de La Renaudais. Les demandes de pré-inscription sont à retirer au 2 rue des Vanniers ou directement sur le site www.creche-betton.fr

Festival MusicHall'inO

Il se déroulera les **vendredi 3 et samedi 4 février** à partir de 20h dans la salle du Ponant à Pacé. Plusieurs numéros se succéderont parmi lesquels, Pierick Vivares, jeune auteur-compositeur interprète et lauréat du tremplin Coup de Pouce 2015 au festival de Saint-Marcellin dont la légèreté musicale fait contrepoint à la force des textes. Du JT de TF1 à une ovation dans « La France à un incroyable talent », Jibé l'humoriste monte et n'est pas prêt de s'arrêter ! Le Mime Daniel, digne héritier du Mime Marceau, Fatus, l'Arme de Fraternité Massive ou Percujam, un groupe percutant et atypique qui gomme les différences... Venez assister en famille ou entre amis à une agréable soirée, suivie d'un cocktail en présence des artistes.

Une partie des recettes sera versée à l'association humanitaire « ABA 35 » qui vient en aide aux personnes en difficultés comportementales liées à l'autisme.

Renseignements et billetterie en ligne à www.club-herve-spectacles.com ou auprès de Patricia Gallier : patgallier@gmail.com ou 02 99 68 95 44.

Le Pôle Aménagement de la Ville

est ouvert au public :

- lundi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

- mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h



@VilledeBetton



4 à 7

■ VIE MUNICIPALE

Conseil Municipal du 14 décembre
Recensement de la population
Un préau pour l'école des Mézières
Rue de Rennes : poursuite des travaux
d'assainissement
Modification du stationnement à la gare
Bientôt la ligne B du métro

8 et 9

■ JEUNESSE

Semaine de l'enfance, de la jeunesse et
de la parentalité
La MAM, un nouveau mode de garde

10 et 11

■ DOSSIER

La voirie, une compétence métropolitaine

12

■ PORTRAITS ECONOMIQUES

Breizh papier
Marie-Christine Goupil

13

■ MÉDIATHÈQUE

Rendez-vous

13

■ ANIMATION

La ferme s'anime !

14

■ SOLIDARITÉ

Les soldats du feu font le bilan

15 à 17

■ VIE ASSOCIATIVE

Tout Betton Court
Actualité des associations

17

■ EXPRESSION MINORITÉ

18

■ JE CHANGE, ÇA CHANGE TOUT !

De bonnes résolutions pour 2017 !

19 et 20

■ AGENDA, CLIN D'OEIL



Béatrice Saurel & Michel Racine, cOLORès in the bosco.
Parc du Domaine de Chaumont-sur-Loire.

Michel Gautier, Maire,
les élus du Conseil Municipal
et le personnel communal

**vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année**

2017

CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 décembre 2016



Un avis favorable a été émis sur la modification du PLU.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Modification n°3 du PLU

Le Plan Local d'urbanisme a été approuvé le 5 juillet 2011. Du 22 septembre au 24 octobre, une enquête publique a eu lieu pour informer la population sur les nouvelles modifications envisagées : diversification du site scolaire des Omblais, extension du complexe sportif de la Touche, constructibilité d'une parcelle au sud des Omblais et d'un terrain au sud de La Touche, renouvellement urbain sur une friche artisanale sur le secteur de La Plesse, projet immobilier au carrefour de la rue du Trégor et de l'avenue d'Armorique, reclassement de la zone d'activités de La Basse Robinais pour prendre en compte l'état de l'urbanisation et y interdire les maisons d'habitation, mises à jour du règlement graphique pour les opérations achevées et les emplacements réservés, modification ou suppression d'Emplacements Réservés, ajout de protections pour des éléments paysagers, modifications d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) du Haut Chalet, de La Plesse - La Chauffetterie, du nord de la Rue de Rennes, suppression des OAP sur les secteurs dont l'urbanisation est achevée et les modifications du règlement littéral (aspect extérieur des constructions dans toutes les zones, interdiction des parkings souterrains en zone inondable, augmentation de l'emprise au sol fixée pour les annexes au logement...). Une large expression a eu lieu (avec près de 120 observations du public) et un avis

favorable a été donné par le commissaire enquêteur sous réserve de conserver le zonage actuel du terrain communal au sud des Omblais (UG, zone d'équipements collectifs d'intérêt général) et de maintenir le zonage 2AU sur le terrain de la Touche, près du complexe sportif. Le Conseil Municipal a suivi cet avis, en conservant le zonage actuel pour les sites précités, et émis un avis favorable à l'approbation du dossier de modification n°3 du PLU.

FINANCES

Fixation des tarifs municipaux 2017

Quelques modifications ont été apportées aux tarifs municipaux. Ainsi, pour les tarifs jeunesse, il convient désormais de distinguer :

- ceux appliqués pour les 10-14 ans pour lesquels des tarifs « forfait journée » et « forfait demi-journée » sont ajoutés incluant les activités de moins de 8 €,
- et ceux appliqués pour les plus de 14 ans qui n'ont pas été modifiés à l'exception du tarif adhésion qui passe à 5 € à l'année au lieu de 2 €,

Une tranche supplémentaire a été créée pour les revenus supérieurs afin de rendre la grille tarifaire plus progressive.

Les tarifs municipaux 2017 dépendant des quotients familiaux ne prendront effet qu'à partir du 1^{er} septembre 2017. Une information sera faite dans le Betton Infos de juin 2017.

Les autres tarifs (qui restent identiques ou augmentent de 1 %) tels que l'occupation du domaine public, les concessions dans les cimetières ou le marché hebdomadaire prennent effet au 1^{er} janvier.

Tous les tarifs sont disponibles sur www.betton.fr

PETITE ENFANCE

Création d'un relais assistantes maternelles

Avec plus de 90 assistants maternels, une structure multi-accueil, une halte-garderie, une micro-crèche, une maison d'assistants maternels et plusieurs associations autour de la petite enfance, ce secteur est particulièrement dynamique sur la commune.

La création d'un RAM est l'aboutissement de l'un des axes du projet de mandat. Elle vise deux objectifs principaux :

- accueillir et informer les parents et les professionnels (droit du travail, rôle de l'employeur...),
- animer et accompagner la professionnalisation (ateliers d'éveil, temps d'échanges de pratiques...).

Pour la collectivité, cette structure permettra de renforcer l'attractivité du territoire en apportant un service de qualité aux familles et aux professionnels de l'accueil individuel.

Ce nouveau service devrait ouvrir à partir de septembre 2017. Il se situera au 5 rue de la Rabine.



■ Prochain
CONSEIL MUNICIPAL :
le mercredi 8 février 2017 à 20h30

Retrouvez toutes les décisions du Conseil
Municipal sur www.betton.fr

Recensement de la population

À Betton, la population totale en vigueur, depuis le 1^{er} janvier, est de 11 038 habitants. Notre commune ayant franchi le cap des 10 000 habitants depuis plusieurs années, le recensement de la population bettonnaise s'effectuera du **jeudi 19 janvier au samedi 25 février** à partir d'un échantillon d'adresses.

Chaque année, l'enquête est effectuée sur 8 % des logements. Au terme de 5 années, il est estimé que les 40 % de logements enquêtés correspondent à l'échantillon représentatif de l'ensemble des habitants de la commune. Près de 400 foyers sont concernés.

Répondre par Internet

Un agent recenseur, recruté par la Mairie, se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Il vous remettra la notice sur laquelle figurent vos identifiants pour vous faire recenser en ligne. « Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, l'agent recenseur vous donnera un formulaire papier à compléter », précise Yann Lemarchand, responsable du service état civil. « Il viendra



Yann Lemarchand et Jacqueline Mazurier sont les référents municipaux.

ensuite le récupérer à un moment convenu avec vous. Pour faciliter son travail, merci de répondre sous quelques jours ».

Le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

Pour tous renseignements, contactez la Mairie au 02 99 55 81 01.

Un préau pour l'école des Mézières

L'école des Mézières ne disposait pas jusqu'à présent d'un préau. C'est désormais chose faite grâce aux travaux qui ont été réalisés pendant les vacances de Noël.

« La salle de motricité n'avait plus la capacité suffisante pour accueillir les différentes activités des 3 classes maternelles », explique Thierry Anneix, adjoint en charge de l'éducation. « Sans compter le temps breton qui nécessite parfois d'avoir un repli pour les récréations les jours de pluie... ».

En concertation avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves, le projet de construire un préau dans la cour maternelle s'est donc imposé. Les travaux préparatoires ont eu lieu lors des vacances d'automne avec la réalisation des fondations. Durant les congés de fin d'année, le chantier a repris avec la pose des poteaux et de la couverture. Il restera à effectuer, un mercredi au mois de janvier, les finitions ainsi que la reprise des enrobés.

Avec l'extension des cours maternelle et primaire, réalisée cet été, et ce nouveau préau, tout frais livré, les enfants de l'école des Mézières vont pouvoir encore mieux profiter des jeux en plein air !

Montant de l'opération : 40 000 € TTC (travaux et maîtrise d'œuvre).



Le nouveau préau abritera les élèves en maternelle.



Rue de Rennes : poursuite des travaux d'assainissement

Après une interruption de trois semaines pour cause de congés, le chantier va redémarrer lundi 9 janvier. Arrivée à la hauteur de la galerie-atelier du peintre Max Idlas, la construction du réseau d'assainissement va se poursuivre en remontant vers le centre-ville. En fonction de la largeur de la voie, des alternats pourront être mis en place.

Parallèlement, en dehors des zones de circulation, deux équipes mobiles vont entamer l'effacement des réseaux téléphonique et électrique. La première interviendra dans les propriétés privées.

Des contacts seront pris directement avec les particuliers à partir du 3 janvier. La seconde interviendra sur l'espace public, à compter du 9 janvier. Elle démarrera au niveau de l'Enseigne de l'Abbaye pour avancer en direction du carrefour de La Levée.

Les modifications des conditions de circulation à hauteur de l'Enseigne de l'Abbaye sont pérennes pour des raisons de sécurité : la priorité est donnée aux véhicules qui viennent de la rue du Vivier Louis.

Modification des conditions de stationnement sur le parking Est de la gare

Comme annoncé le mois dernier, un passage souterrain va être réalisé en gare de Betton. Le chantier va impacter le stationnement sur le parking à l'Est de la gare.

Pour permettre aux voyageurs de traverser les voies en toute sécurité, un passage souterrain va être construit en gare de Betton, sous maîtrise d'ouvrage de SNCF Réseau. Il sera équipé d'ascenseurs, de rampes pour les vélos et respectera les normes pour les personnes à mobilité réduite.

La Ville a également fait réaliser des études pour que cette infrastructure, à terme, serve de liaison inter-quartiers.

Nouvelles conditions de stationnement

Depuis la mi-décembre, l'entreprise BTPS Atlantique en charge des travaux d'ouvrage, a installé la base du chantier sur le parking, côté rue de la Hamonais, propriété de SNCF Réseau. Dès lors, l'entrée du parking depuis la rue de la Forêt n'est plus accessible. Elle se fait désormais par un nouvel accès en face de l'allée des Acacias. Les stationnements sont limités à la zone au Nord du parking (voir le plan ci-contre).

La durée des travaux est prévue jusqu'en octobre 2017. Une opération coup de poing comprenant l'interruption totale des circulations ferroviaires avec dépose de la voie ferrée pour positionner l'ouvrage est programmée le week-end du 6 au 8 mai 2017.



Accès **piétons et voitures** fermé



Nouvel accès **voitures et piétons** en face de l'allée des Acacias



Installation de chantier BTPS Atlantique

Bientôt la ligne B du métro !

Rennes aura bientôt sa seconde ligne de métro. Livrée en 2020, elle offrira aux Bettonnais une nouvelle alternative pour leurs déplacements.

La ligne B du métro disposera de 15 stations pour un parcours usager de 13 km de voies allant de Saint-Jacques-de-la-Lande à Cesson-Sévigné. Les deux stations les plus proches pour les Bettonnais seront Gros Chêne et Les Gayeulles.

Deux stations à proximité

• Gros Chêne

La station Gros Chêne sera située au niveau de l'entrée du Centre Commercial du Gros Chêne, devant l'église Saint-Laurent.

Cette future station de métro sera réalisée en tunnel peu profond (soit à environ 15 mètres de profondeur). Elle desservira le sud du quartier de Maurepas, les abords du boulevard Volney et la Motte-Brulon.



Station Gros-Chêne, niveau - 4, vue depuis le quai, direction Saint-Jacques
© SUSAN DUNNE, BERRANGER et VINCENT - Image non contractuelle

• Les Gayeulles

La station Les Gayeulles se situera à l'angle de la rue Guy Ropartz et du nouvel axe Est-Ouest créé au Sud de la Grande Place. La station souterraine sera en partie située sous un parc relais de 400 places pour les voitures et 100 parkings vélos. Elle sera accolée à une gare-bus.



Station et parc relais. Vue depuis la rue Guy Ropartz
© Atelier SCHALL - image non contractuelle



Développer la multi-modalité

Depuis la mise en service du métro, en 2002, la circulation automobile a baissé de 20 % à 30 % dans le centre-ville et la part du transport collectif est passée de 9 % à 14 % dans Rennes Métropole. La multi-modalité devrait encore progresser notamment à Betton qui bénéficie de la desserte du train et de plusieurs lignes de bus pour combiner ses trajets vers Rennes en toute fluidité.

Travaux du métro à Cesson-Sévigné : des perturbations de circulation

À partir du **20 janvier et jusqu'à mi-février 2017**, en raison de l'emprise des travaux du viaduc du métro de la ligne B, il y aura une fermeture du sens de circulation du Sud vers le Nord du Boulevard des Alliés (depuis le giratoire de Bourlande jusqu'à la rue du Chêne Germain). L'itinéraire Nord/Sud reste inchangé.

Fin janvier, suivant les conditions météorologiques, le boulevard sera fermé pendant une journée lors des phases de manœuvre de la poutre de lancement du métro.

D'autres perturbations de circulation interviendront jusqu'en juin 2017.

Un médiateur de chantier est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur les travaux au 02 99 85 85 85 ou info@semtcar.fr



Les écrans : les enfants, les ados et

La Municipalité organise, du lundi 30 janvier au vendredi 3 février, une semaine à destination de l'enfance, de la jeunesse et des familles, aujourd'hui, la première activité de loisirs des enfants et des jeunes. Ce sont des sources de connaissance essentielles d'apprendre à s'en servir à bon escient...

Des rendez-vous pour les parents

LUNDI 30 JANVIER

Un temps d'échanges

Avec Roseline Toutain, psychanalyste. Les enfants de moins de 3 ans peuvent accompagner leurs parents (jeux et sieste leur seront proposés). Sur inscription (nombre de places limité) auprès de la halte-garderie au 02 99 55 05 44 ou haltegarderie@betton.fr

De 14h30 à 16h30 - Halte-Garderie

MARDI 31 JANVIER

Les usages numériques des enfants et des adolescents

Avec la Crèche Polichinelle et JEUDEVIL.

À 20h - Galerie Espace-Expo

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

Atelier jeux parents /enfants

« Trop petit pour les écrans mais déjà assez grand pour les premiers jeux de société ! ».

Inscriptions auprès de la halte-garderie. Pour les enfants âgés de deux ans et demi à 3 ans.

De 9h45 à 10h45 et de 11h à 12h - Halte-garderie

Conférence autour des pratiques numériques

Avec Alain Van Sante, délégué au numérique de l'Académie de Rennes.

À 20h30 : Collège François Truffaut (forum)

VENDREDI 3 FÉVRIER

Comment mettre en place un accompagnement aux usages numériques ?

Avec Parents Confiance et des professionnels de l'équipe « Allo Parlons d'enfants ».

De 20h à 22h - La Chaperonnais

Des animations pour les enfants et les adolescents

MARDI 31 JANVIER

Autour de la vidéo ...

Pour les 10/12 ans, dans le cadre de l'animation de proximité, réalisation de vidéos, jeux d'expression, improvisations, ateliers sur fond vert...

De 17h15 à 18h30 - Médiathèque

Et jeudi 2 février - de 17h15 à 18h30 - Médiathèque

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

Les coulisses des écrans

Pour les enfants de 3 à 11 ans, inscrits au centre de loisirs. Se mettre dans la peau d'un réalisateur, d'un acteur ou d'un comédien, participer à la création d'un stopmotion ou d'un clip... À partir de 17h, les parents seront invités à se joindre aux enfants en tant que spectateurs et pourquoi pas acteurs !

De 14h à 17h et de 17h à 19h - La Chaperonnais

Jeux vidéo

Pour les 8 /12 ans, serious game (jeux et enquêtes sur les réseaux sociaux, les blogs, les forums...), makey makey, Timeline...

De 14h à 17h - Médiathèque





nous !

de la parentalité sur le thème des écrans. Les pratiques médias et de représentations du monde très importantes. Il est donc

VENDREDI 3 FÉVRIER

Animations numériques

Pour les + de 14 ans, un after school dédié aux jeux vidéo, courts-métrage ou autres en fonction des envies des jeunes. Venez partager vos idées dès le mois de janvier ! Soirée également ouverte aux parents pour partager un temps convivial avec les jeunes.

De 20h30 à 23h - CAP

Un spectacle pour tous

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

« L'arbre à Pixels »

Ce spectacle numérique et de danse est proposé par la Compagnie Atche.

Autour d'un arbre géant dont le "feuillage" est composé de dix-sept écrans connectés, un homme et une femme se rencontrent et décident de s'associer pour redonner vie à cet arbre desséché. Au fil de sa renaissance, un dialogue fait d'effets magiques saisissants va s'instaurer entre l'arbre et le duo de danseurs...

L'Arbre à Pixels est une création scénique originale basée sur une installation monumentale de plus de quatre mètres de haut composée d'un tronc et de branches dont les feuilles sont représentées par des écrans plats. À l'aide de tablettes numériques transformées en véritable palette de peinture, le créateur Giiil, et la danseuse Fanny Paris, évoluent autour de l'installation dans cette fable sans parole qui émerveille petits et grands.

Tout public, dès 3 ans.

À 18h - Médiathèque

Retrouvez toute la programmation détaillée sur betton.fr.

Participez également à notre grand sondage en ligne sur les pratiques numériques du 16 au 29 janvier inclus.



Les P'tits artistes, un mode de garde



Véronique Le Moal, Déborah Blanchais, Claudie Lemaréchal et Charlotte Gentet.

La maison d'assistants maternels (MAM) accueille sous un même toit quinze enfants en bas âge, encadrés par quatre assistantes maternelles indépendantes.

À mi-chemin entre la crèche et la garde d'enfant à domicile, le concept de maison d'assistants maternels se développe doucement en Ille-et-Vilaine. À Betton, Charlotte Gentet, Claudie Lemaréchal, Déborah Blanchais et Véronique Le Moal expérimentent la formule avec succès depuis avril 2016.

Dûment agréées par le Conseil départemental, les quatre assistantes maternelles louent ensemble une grande maison de 180 m² avec jardin clôturé pour recevoir ensemble quinze enfants - bientôt seize. L'habitation a été aménagée et sécurisée en conséquence avec une grande pièce de vie, un petit réfectoire, des chambres de quatre lits, un coin pour le change, une cuisine fermée... Et plein de jouets sous la main ! Des œuvres colorées faites maison égayaient toutes les pièces - d'où le nom du lieu.

Chaque assistante maternelle est responsable des enfants qui lui sont confiés. Les enfants conservent une relation privilégiée avec un adulte référent. Les parents sont toujours employeurs. Mais les professionnelles s'entraident pour faire la cuisine et organiser des activités. « Travailler seule, ce n'est pas facile. Quand on travaille chez soi, la vie de famille en souffre un peu. À plusieurs, on garde le moral. On se soutient en cas de difficulté. On a plus d'idées pour organiser des sorties. Et les enfants ont plein de copains de leur âge pour s'amuser ! ». Louane, Nathan, Maël et Victoire ont le sourire jusqu'aux oreilles. Leurs nounous aussi.

Olivier Brovelli

La voirie, une compéte



De gauche à droite : Sébastien Couraud, Jérôme Pichon, Stéphane Goron, Pascal Maré, Anthony Samson.

Depuis le 1^{er} janvier, l'entretien, la maintenance et l'aménagement des routes communales et départementales sur le territoire métropolitain sont assurés par Rennes Métropole. Un service voirie à l'échelle métropolitaine a été créé.

Environ 2 600 km de routes communales et 500 km de routes départementales (dont 43 km de 2x2 voies) sont passés en gestion métropolitaine au 1^{er} janvier 2017. Cette étape finale intervient au terme d'une phase transitoire de deux années durant lesquelles les communes mettaient en œuvre la compétence pour le compte de la métropole.

Comment sera organisé le nouveau service voirie ?

L'organisation du service métropolitain a été élaborée par la métropole avec les communes.

Il est constitué par le transfert de 222 agents de la Ville de Rennes, 60 agents des autres communes (dont 4 de la Ville de Betton) et 48 agents départementaux. Il comprend des services centraux et un service territorialisé organisé en plateformes territoriales.

Les plateformes territoriales

Elles ont en charge les missions de proximité. Encadrées chacune par un ingénieur, les plateformes abritent les équipes d'interventions et des techniciens chargés des travaux par entreprise.

Il y en a quatre sur le territoire métropolitain : une dont le siège est à Cesson-Sévigné pour 10 communes du nord-est dont Betton, une à Pacé pour 19 communes du nord-ouest, une à Saint-Erblon pour 13 communes du sud et une à Rennes. Hormis celle de Rennes, chacune concerne 60 à 70 000 habitants et environ 700 km de voirie.

Sur le périmètre d'intervention de chaque plateforme territoriale, se trouvent deux à trois antennes qui constituent les lieux d'embauche pour les agents de terrain. Pour répondre aux objectifs de proximité et de réactivité du service, une antenne composée de 5 agents (dont 4 appartenaient aux effectifs de la commune) occupe les locaux du Centre technique de la Renaudais.

Les services centraux

Etablis à Rennes, ils pilotent et conçoivent les opérations pluridisciplinaires (voirie, réseaux, aménagements paysagers), élaborent les documents techniques communs, montent et gèrent les marchés de travaux d'entretien, coordonnent les plateformes, gèrent l'éclairage public, la signalisation lumineuse, le trafic, la sécurité routière et les ouvrages d'art de l'ensemble du territoire.

À noter : en dehors des heures ouvrables, Rennes Métropole met en place un dispositif d'astreinte permettant les interventions liées à la sécurité la nuit et le week-end.

Une charte de fonctionnement

L'ensemble de ce dispositif a été conçu en partenariat étroit avec les communes et leurs services. Une charte de fonctionnement coélaborée définit les engagements de la métropole et les modalités d'association des communes à l'exercice de la compétence.

Comment signaler une anomalie sur une route ?

Depuis le 1^{er} janvier, Rennes Métropole a mis en place un guichet numérique pour les demandes d'intervention sur la voirie.

En cas de problème de voirie, les usagers peuvent faire une demande :

- par le guichet numérique, en saisissant directement un formulaire sur metropole.rennes.fr (rubrique pratique/@-démarches/signaler un incident sur RenCitéZen).
- en s'adressant directement à la Mairie.

nce métropolitaine

Organisation du service métropolitain de voirie au 1^{er} janvier 2017



Patrimoine et prestations restant de compétence communale

- Quelques éléments du patrimoine demeurent de la responsabilité de la commune : les chemins ruraux, le mobilier de propreté, les aires de jeux, les sanitaires publics, les illuminations de fin d'année, les panneaux de communication, les plaques et numéros de rues, le fleurissement, les plantations, les arbres d'alignement...
- Les principales prestations restant communales : l'entretien des espaces verts et des plantations, la police de circulation et du stationnement, la propreté et le nettoyage de la voirie, la viabilité hivernale et le déneigement...

À noter : pour faire face aux intempéries, la Ville de Betton prévoit une équipe d'astreinte mise en vigilance jusqu'au 15 mars, 7 jours/ 7. Il est rappelé que du sable est également mis à disposition des habitants gratuitement pour leur permettre d'éviter la formation de verglas devant chez eux. Celui-ci est stocké dans des bacs situés à l'entrée de quatre parkings de la commune : au complexe sportif des Omblais, à la gare, au groupe scolaire de la Haye-Renaud et à celui des Mézières.



Les ateliers municipaux situés à la Renaudais serviront d'antenne.

Breizh papier collecte et recycle



Sylvestre Defosse.

L'entreprise de Sylvestre Defosse récupère les déchets de bureau des collectivités et des professionnels dans toute l'Ille-et-Vilaine.

La camionnette siglée tourne depuis avril 2016. C'est à cette date que Sylvestre Defosse et Guillaume Landais se sont associés pour créer une entreprise spécialisée dans la collecte et le recyclage des déchets de bureau.

Breizh papier propose aux collectivités, aux établissements publics, aux entreprises et aux professionnels libéraux de les débarrasser des rebuts et des archives qui encombrant leurs locaux. Et ceci gracieusement - sauf gros travaux de manutention ou broyage des documents par exigence de confidentialité. Sylvestre Defosse complète : « *Les déchets collectés sont acheminés dans des centres agréés afin d'être recyclés* ».

Les bacs et les caissons mobiles mis à disposition des professionnels sont relevés régulièrement, au rythme des besoins et des volumes de chacun. « *Une fois par semaine, par mois ou par trimestre. On intervient aussi ponctuellement pour le désarchivage* ».

Outre le papier, le carton, les journaux et magazines, Breizh papier collecte certains déchets plastiques, les piles, et les cartouches d'imprimante. Des imprimeries, des collèges, des mairies, des cabinets juridiques et médicaux font déjà appel à ses services en Ille-et-Vilaine et dans les départements limitrophes.

Olivier Brovelli

Pratique

■ **Breizh papier, 16 allée Antonio Vivaldi.**

Tél. : 06 40 53 74 08 - 06 40 53 78 36 - breizh.papier@gmail.com

Adieu patates, pommes, choux

Figure du marché de Betton depuis les années 80, Marie-Christine Goupil raccroche son tablier pour prendre une retraite bien méritée.

Une page se tourne sur la place de la Cale. Vous n'y croiserez plus le sourire de Marie-Christine. Celle que tout le monde appelait simplement - et bizarrement - Christine. La maraîchère a pris sa retraite avec son mari fin décembre. Le couple va céder les terrains de sa petite ferme d'Acigné (10 ha) à des agriculteurs voisins. Avec les pommes de terre, les tomates et les haricots qui vont avec.

L'activité de commerce sur les marchés sera reprise. Marie-Christine est heureuse : « *On vend notre camion, nos tables et nos balances à deux frères qui se lancent. Ils vont faire notre tournée* ». Soit dix marchés par semaine entre Rennes, Cesson-Sévigné, Vern-sur-Seiche, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Betton. « *On a beaucoup travaillé. C'est un métier très dur. On ne prend des vacances que depuis trois ans. Une semaine seulement... On a besoin de repos pour prendre soin de notre santé* ».

En 35 ans de présence sur les berges du canal, Marie-Christine a vu le marché se métamorphoser. « *La place refaite est vraiment belle. C'est un lieu très accueillant pour les com-*



Marie-Christine Goupil.

merçants et les clients. Les gens viennent de loin, surtout l'été. On y trouve une grande variété de produits ».

C'est promis, Marie-Christine repassera saluer ses confrères derrière les étals et ses clients les plus fidèles. « *Ça me donnera un prétexte pour sortir !* ».

O.B.

Les rendez-vous

■ Spectacle tout-petits



Jeudi 12 janvier à 9h45 et 10h45 : « Hubert, un loup en hiver » par la compagnie Blablabla et Tralala. Un peu grognon, pas très prêtreur, Hubert, le loup solitaire, découvre un beau matin d'hiver, que c'est chouette d'avoir des amis. Histoire en musique et chansons pour les 0-3 ans. Durée : 30 minutes.

Spécial après-midi Culture geek

■ Quizz en famille



Samedi 21 janvier à 14h30 : testez vos connaissances le temps d'un quizz déjanté sur la thématique du jeu vidéo et de l'informatique. Sur inscriptions « familiales » (1 adulte + 1 enfant minimum). Gratuit. À partir de 6 ans.

■ Plein les mirettes

Samedi 21 janvier à 16h : ce film nous amène sur une île entièrement peuplée d'oiseaux heureux et qui ne volent pas, ou presque. Dans ce paradis, Red, un oiseau colérique, le très pressé Chuck et l'imprévisible Bomb ont toujours été mis à l'écart. Mais lorsqu'arrivent des cochons verts mystérieux sur l'île, ce groupe de parias va devoir découvrir ce que tramont les cochons...

Adapté d'un jeu vidéo, ce film d'animation est à la fois plein de couleurs et de fantaisie. À partir de 6 ans. Durée : 90 minutes.

■ Découverte High Tech

Samedi 21 janvier à 16h30 : profitez de la projection pour découvrir quelques dernières nouveautés High Tech.

Ateliers informatiques

■ Coup de pouce

Mercredis 4, 18 et samedi 28 janvier de 10h30 à 12h : besoin d'aide ? Rencontrez l'animateur multimédia sur un créneau réservé de 30 minutes. 3,10 € la séance.

■ Surfer sur internet

Samedi 14 janvier à 10h30 : 3,10 € la séance d'1h30.

■ Ateliers Kids

Vendredi 20 janvier à 17h30 : fabrique ta fausse carte Pokémon.

Vendredi 10 février à 17h30 : présente la météo comme les pros !

Séances d'1h pour les enfants de 7 à 10 ans. Gratuit.

■ Smartphones et tablettes sous Android

Mercredis 25 janvier, 1^{er} et 8 février à 10h30 : 12 € les 3 séances d'1h30.

■ La sécurité informatique

Samedi 4 février à 10h30 : 3,10 € la séance d'1h30.

Programmation détaillée en ligne sur le site de la médiathèque. Les animations sont gratuites, à l'exception de certaines animations multimédia. Les réservations se font auprès de la médiathèque au 02 23 27 41 02.

ANIMATION

Goûtez la nature à la Chaperonnais

Samedi 4 février, vous avez rendez-vous à la Ferme de la Chaperonnais pour un atelier de taille au cœur du verger et une animation derrière les fourneaux...

Tailler en toute sérénité

Vous avez planté quelques arbres fruitiers et vous n'osez pas les tailler ? Cette animation est pour vous ! Venez apprendre comment bien accompagner votre arbre pour obtenir une meilleure fructification. Pensez à vous équiper chaudement. Vous pouvez venir avec vos propres outils ou nous vous les fournissons.

Partage de saveurs d'ici et d'ailleurs

Du jardin à la cuisine, il n'y a qu'un pas même en hiver. Pour repartir le ventre plein et les mains chaudes, place à la soupe ! Préparez-la sur place ou apportez votre propre potage, échangez vos recettes et vos secrets, vos épices et vos herbes aromatiques pour un plat d'ici et d'ailleurs : soupes de légumes, de céréales, sucrées ou salées, Thaï, chorba, des Indes ou à la marocaine...

Vous avez la recette ? Nous pouvons fournir les ingrédients. Il vous suffit d'envoyer un mail, avant le 1^{er} février, à viadelacite@betton.fr

Marre des poireaux, carottes et autres légumes d'hiver ? En attendant l'arrivée du printemps, ce rendez-vous est l'occasion de découvrir de nouvelles recettes délicieuses et saines.

La matinée s'achèvera par un repas pris en commun pour déguster les mets préparés. Les ingrédients d'une bonne journée !

Pratique

■ De 10 à 14h à la Ferme de la Chaperonnais. Événement gratuit et ouvert à tous. Si vous êtes intéressés pour organiser et/ou animer un atelier, vous êtes les bienvenus. Renseignements auprès du Pôle Vie de la Cité au 02 99 55 16 17.



La taille des arbres : un savoir-faire.

Les soldats du feu font le bilan

Le centre d'incendie et de secours de Betton a réalisé près de 500 interventions en 2016. Une année presque ordinaire pour les sapeurs-pompiers volontaires dont les effectifs sont désormais au complet.



Elodie Grossetête, première femme sous-officier.

En Ille-et-Vilaine, le nombre d'interventions des pompiers a augmenté l'an dernier de 5,5 %, au diapason de la croissance démographique du département. Dans le périmètre d'intervention du centre d'incendie et de secours de Betton, le chiffre a bondi de 18 %. « C'était une grosse année de travail », résume le lieutenant Jean-Yves Recoursé. Fort heureusement, aucun décès n'est à déplorer.

Le nombre d'accidents sur la voie publique et de blessés graves continue de baisser. Les accidents de la circulation et les incendies ne représentent que 20 % des sorties. La vitesse et l'alcool sont-ils toujours en cause ? Le chef de centre corrige : « Les derniers accidents sur la quatre voies ont été causés par des conducteurs qui utilisaient leur téléphone au volant ».

Sécurité oblige, les équipes de Betton ont aussi participé à plusieurs exercices de grande ampleur pour se préparer à l'éventualité d'une attaque terroriste avec de nombreuses victimes.

Bientôt un nouveau chef de centre

L'an dernier, les effectifs de la caserne se sont stabilisés à leur plus haut niveau depuis plusieurs années : 33 hommes et femmes pour une moyenne d'âge de trente ans. « Les départs

et les mutations professionnelles ont été compensés. On a pu souffler un peu. En sept ans, j'ai embauché 38 personnes ».

Fin janvier, le lieutenant Jean-Yves Recoursé quittera ses fonctions de commandement après 14 ans de service à Betton dont la moitié comme chef de centre. « Je déménage avec ma femme à Tinténiac pour retrouver du temps en famille et pratiquer des activités que j'avais mises entre parenthèses, le bateau par exemple ». Un nouveau responsable sera nommé courant janvier.

Mais la relève est assurée. Plusieurs sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur l'an dernier en distinction de leur engagement. C'est le cas d'Elodie Grossetête, la première femme du centre de secours et d'incendie de Betton à être promue au rang de sous-officier. « C'est l'évolution logique de ma passion. J'avais envie de prendre plus de responsabilités. Je pourrai désormais encadrer une intervention de A à Z. Je suis aussi fière de rappeler que les femmes sont autant capables que les hommes - y compris chez les pompiers ».

O.B.

Des pompiers à l'honneur

En 2016, sept sapeurs-pompiers volontaires de la caserne de Betton ont reçu les honneurs de leur hiérarchie avec une promotion ou une médaille à la clé.

- **Jean-Yves Recoursé** a reçu la médaille d'or après trente ans de service.
- **Ludovic Lorandel** a été promu au rang d'officier - grade de lieutenant.
- **Fabrice Boudan** > au rang de sous-officier - grade de sergent.
- **Elodie Grossetête** > au rang de sous-officier - grade de sergent.
- **Marie Colliot** > au grade de caporal-chef.
- **Willy Pandart** > au grade de caporal-chef.
- **Guillaume Beasse** > au grade de caporal.



Lors de la Sainte Barbe, 6 autres sapeurs-pompiers ont été mis à l'honneur (voir ci-dessus).



Tout Betton Court à l'allure

L'événement annuel bettonnais de course à pied revient **dimanche 29 janvier** avec un circuit, champêtre, qui conviendra à tous les participants, y compris ceux qui préfèrent prendre leur temps, puisqu'il empruntera l'avenue de Moretonhampstead, la rue du Vau Chalet et le chemin de halage pour un magnifique parcours le long du canal.

En cas d'impraticabilité du halage, le 10 km se déroulera sur un circuit de secours empruntant les rues de Moretonhampstead, du Vau Chalet, de la Gastinaye, l'allée du Bois, la rue de la Prée et de la Rabine. La décision de basculement sur le circuit de secours sera prise le lundi précédant.

Tout Betton Court demeure un rendez-vous à ne pas manquer qui se prépare tout au long de l'année avec enthousiasme et dynamisme par l'équipe organisatrice du CSB, toujours entourée par une centaine de bénévoles mobilisés pour faire de cette journée une réussite.

Le dernier dimanche de janvier, chaussez vos baskets pour vivre cette aventure à votre allure et commencer l'année du bon pied !

Le CSB Course et Athlétisme vous souhaite une belle année 2017, sportive et riche en sensations !

Le mot du président

« Pour cette 28^{ème} édition de Tout Betton Court, l'épreuve du 10 km empruntera de nouveau le chemin de halage le long du canal. Nous répondrons ainsi à l'attente de nombreux participant(e)s qui se plaignaient de la difficulté du circuit emprunté en 2015 et 2016.

En cas d'impossibilité d'accéder au halage, à cause d'inondations, nous avons d'ores-et-déjà préparé un circuit de secours.

Nous accueillerons 1 500 coureurs pour le 10 km, dont de nombreux Bettonnais ainsi que les meilleurs spécialistes de la région.

Comme les années passées, ce 10 km sera précédé des courses réservées aux enfants. Je rappelle que l'inscription est gratuite. Au vu de l'engouement pour ces courses jeunes, je remercie par avance les familles de respecter les consignes fournies afin de nous faciliter l'organisation.

Ce sera également l'occasion pour les jeunes du club de représenter notre section.

Cette manifestation demande un travail conséquent de préparation ; aussi je remercie l'équipe organisatrice de la section qui a mis tout en œuvre pour accueillir dans les meilleures conditions tous les participants.

Je remercie également la municipalité et nos partenaires qui nous apportent leur soutien ainsi que tous les bénévoles qui vont œuvrer à la réussite de cette manifestation.

J'invite donc toutes et tous les sportifs Bettonnais à participer au 10 km et les parents à venir encourager les enfants.

Il me reste à espérer une météo clémente pour ce rendez-vous sportif et convivial de la vie de notre commune. »

Serge Delatouche,
Président de la section Course & Athlétisme du CSB.

Conditions de circulation

La circulation sera interdite dans les deux sens entre 9h et 12h :

- avenue de Moretonhampstead, rue du Vau Chalet, section rue du Parc, la Gastinaye, chemin du halage et chemins piétonniers espace nature de l'Ille (circuit normal),
- avenue de Moretonhampstead, rue du Vau Chalet, section rue du Parc, rue de la Gastinaye section comprise entre les numéros 2 et 13, allée du Bois du n° 7 au n°34, allée Anne de Bretagne entre le n°27 et la rue de la Rabine, rue de la Rabine entre l'allée du Verger et Moretonhampstead (circuit de secours).

Pour accéder à l'ensemble des réglementations de circulation et de stationnement le jour de la manifestation, consultez www.betton.fr

Dans le cadre du plan vigipirate, un contrôle visuel des personnes et des sacs sera effectué dans la zone d'accès au départ. Seuls les coureurs seront autorisés à y pénétrer.

Pratique

Inscriptions

- Courses Jeunes (de 5 à 15 ans) : engagement gratuit, un formulaire d'inscription sera remis aux enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de la commune

- Course de 10 km : 7 € jusqu'au 20 janvier, 8 € à partir du 21 janvier.

Inscription sur www.toutbettoncourt.com

Retrait des dossards

Possibilité de retirer votre dossard le vendredi 27 janvier entre 18h30 et 20h30 à Décathlon (Village Oxyane).

Samedi 28 janvier de 14h à 17h30 à Décathlon (Village Oxyane) et dimanche 29 janvier, à partir de 8h, au complexe sportif des Omblais.

Pour les enfants, un retrait des dossards aura également lieu le 28 janvier au complexe sportif des Omblais de 9h30 à 12h ou à Décathlon (Village Oxyane) de 14h à 17h30.

Départs des courses au complexe sportif des Omblais : à partir de 9h pour les courses Jeunes, 10h30 pour le 10 km.

Modules d'aquarelle

L'offre liberté

L'atelier d'arts plastiques du Festival de l'Île propose deux modules d'aquarelle composés chacun de trois séances. L'objectif : offrir des cours d'arts plastiques dans une version allégée différente de la formule des cours à l'année. Animés par Martine Trelu, aquarelliste et professeur à l'association, ces cours s'adressent aux néophytes comme aux aquarellistes qui désirent se perfectionner.

Le sujet principal, en rapport avec le thème de l'année « paradis terrestre, paradis retrouvé », se propose d'étudier le portrait de deux manières différentes. Dans un premier temps, de face, à partir d'une photographie noir et blanc de Pierre de Vallom-

breuse. Puis, lors du second module qui aura lieu en mars et avril, de profil, en s'appuyant sur les peintres orientalistes du 19^{ème} siècle. Après une révision des règles de proportion du visage, les portraits seront traités avec la technique de l'aquarelle sur un dessin précis au crayon graphite. Tout le matériel est fourni.

Pratique

■ Les mercredis 25 janvier, 1^{er} et 8 février de 18h à 20h.
 Tarif : 70 € matériel compris (papier, aquarelle et pinceaux).
 Inscriptions au 02 99 55 94 40.
festivalille@free.fr

Don Quijote

par les Trouvères de la Butte

Après *Ali Baba et les quarante voleurs (ou presque)*, les Trouvères de la Butte reviennent avec une nouvelle comédie : *Don Quijote de la Mancha* d'après Miguel de Cervantès.

« Dans une bourgade de la Mancha, vivait un hidalgo qui avait pour surnom Quixada ou Quesada. Sur ce point, il y a quelques divergences entre les experts. Dans les moments où il restait oisif, c'est-à-dire à peu près toute l'année, ce gentilhomme s'adonnait à la lecture intensive des livres de chevalerie. Ses nuits se passaient à lire du soir au matin, et ses jours, du matin au soir. Si bien qu'à force de dormir peu et de lire beaucoup, il en vint à perdre l'esprit. Son imagination se remplit de tout ce qu'il avait lu dans les livres, enchantements, querelles, défis, batailles et extravagances impossibles, et il se fourra si bien dans la tête que tout ce fatras d'inventions rêvées était la vérité pure qu'il n'y eut plus rien pour lui de plus certain dans le monde ».

L'enchanteur Freston, les moulins devenus des géants, les galériens, Clavilègne le Vélodrome et Trifaldin ; tous ces personnages qui nourrissent l'univers de Don Quijote de la Mancha vous donnent rendez-vous au Triskel les **samedis 28 janvier et 4 février** à 20h30 et les **dimanches 29 janvier et 5 février** à 15h30.



© Guillaume Attagnant

Pratique

■ Infos et réservation au 02 99 55 81 02.
 Tarifs à partir de 4,50 €.

Relais Atout'Âge

Vendredi 6 janvier : jeux de mots

Mardi 10 janvier : marche douce à Betton

Vendredi 13 janvier : repas convivial

Mardi 17 janvier : marche douce à Rennes (quartier Saint-Laurent, Maurepas...)

Vendredi 20 janvier : après-midi surprise

Mardi 24 janvier : marche douce à Betton

Vendredi 27 janvier : que du rire...

Mardi 31 janvier : marche douce à Montgermont

Pratique

■ 1 bis rue des Marronniers

Responsable : Jean-Yves Boulter au 02 99 55 83 85 (aux heures des repas) - abvvh@gmail.com

Local ouvert tous les mardis et vendredis de 14h à 17h30 - 07 81 73 84 80 (aux heures d'ouverture) ou Relais Services au 02 99 55 82 82.

Pour les marches douces, le rendez-vous est fixé à 14h15 au local. Les autres activités débutent à 14h30.

Stage Zumba avec la Gym Volontaire

La section Gym Volontaire du CSB organise un stage Zumba **vendredi 27 janvier** de 20h à 22h30 au complexe sportif de la Touche. Laissez-vous entraîner par Eléna et Martin sur des rythmes endiablés. Cette soirée est ouverte à tous, adhérents ou non.

À noter qu'il reste également quelques places disponibles pour les cours de gym plurielle, marche nordique et danses du monde.

Pratique

■ **Tarifs : 6€ adultes et 3€ pour les jeunes de 12 à 16 ans.**
Renseignements au 06 61 52 09 65 ou à csb.gymv@gmail.com
www.csbbetton.fr/gv



EXPRESSION DE LA MINORITÉ

" Unis dans l'Action pour les Bettonnais "



Patrick Deshayes

2017, MEILLEURS VŒUX à TOUTES et TOUS !

Une Nouvelle Année s'ouvre à nous, qu'elle soit pleine d'espoirs et de promesses pour Chacun d'entre vous...

2017, l'an un du fonctionnement métropolitain, au terme de deux années de mise en chantier, qui voient leur avènement en

ces premiers jours de janvier.

Désormais, la commune émet des souhaits mais les validations sont devenues métropolitaines, et le Conseil Municipal est appelé à en prendre acte.

2017 sera une année de chantiers sur de nombreux sites communaux dont les deux plus importants en investissement financier sont la réhabilitation du complexe de la Salle des Fêtes et la requalification de la rue de Rennes.

Notons que ces deux projets d'identification de notre commune étaient attendus depuis longtemps. Mais n'oublions pas le secteur du Trégor qui a été au cœur de la campagne municipale de 2014, et attendu depuis tellement longtemps...

Certains commerçants présents au début du projet, tant de fois remis en cause, ne participeront pas à sa livraison !

Mais restons circonspects aux effets d'annonces qui ont été faits. Il ne s'agit sur ce chantier que d'une ouverture de l'espace et transfert de commerces existants, sans aucune création ni renforcement du commerce bettonnais sur le reste du territoire communal !

Notre population va continuer à croître M. le Maire, puisque vous construisez ou cherchez à construire sur les moindres parcelles pour respecter les directives des **Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunal** et d'**Habitation** au détriment parfois, semblerait-il, de la « qualité verte » de Betton.

Qu'en est-il des infrastructures notamment commerciales et économiques nécessaires à l'accueil des nouveaux habitants ?

*Unis dans l'Action pour les Bettonnais reste à votre écoute, avec la permanence du **1^{er} samedi de chaque mois de 10h à 12h30**, ou sur rendez-vous au 07 810 592 14 - p.deshayes@betton.fr.*

" Betton alternative "



Dominique Constantin



Joël Meyer

Des vœux de rentrée pour chacun

À l'horizon de 2030, 1 français sur 3 aura plus de 60 ans. L'enquête réalisée avec Rennes Métropole définit les communes où les seniors tendent à être plus nombreux.

Notre commune en accueil de plus en plus. Cependant elle est loin d'être attractive et adaptée aux besoins et attentes de tous les aînés, même si l'on peut saluer la démarche « ville amie des aînés ».

Le premier objectif pour mieux prendre en compte la question du vieillissement, est de **dépasser l'assemblage de réponses par catégories** pour entrer dans la construction d'une politique globale. Les produits - logement ordinaire, logement social, Ehpad - correspondent à une nomenclature, mais pas forcément aux demandes des personnes. On construit pour répondre à des besoins que l'on pense évolutifs, sans prendre en considération les modes de vie choisis par chacun. Dans cette façon d'aborder le vieillissement, la dépendance prime sur le lien social, la réponse n'est que technique **quand elle devrait être globale** par une approche transversale du vieillir ensemble : Logement, commerces,

transport, mobilier ou éclairage urbain, connectivité et utilisation d'internet, améliorer l'accessibilité et le sentiment de sécurité pour les personnes âgées signifie penser de façon transversale **l'ergonomie de la ville**.

Vieillir, oui, mais dans l'égalité !

Cette démarche demande une grande capacité à développer une **approche transversale et pilotée** entre le secteur de l'urbanisme et de l'aménagement et le secteur sanitaire et social.

Nous le souhaitons fortement et restons vigilants à son application, sommes nous à Betton au 6 % du parc des logements adaptés à des mobilités qui vont se réduisant ? On mesure le chemin à parcourir pour que se construise un environnement rassurant pour les aînés en termes de transports, d'accès aux services, aux commerces

Que les priorités deviennent effectives et largement budgétées et planifiées.

Dominique CONSTANTIN (d.constantin@betton.fr)

Joël MEYER (j.meyer@betton.fr)

De bonnes résolutions pour 2017 !

Vous avez certainement préparé votre liste de bonnes résolutions pour cette nouvelle année. Voici quelques suggestions pour progresser sur le chemin du vivre ensemble...



Les déchets verts, je collecterai...

Des dépôts sauvages sont régulièrement constatés sur la commune. Nuisibles pour l'environnement en favorisant la propagation des mauvaises herbes, ils nécessitent l'intervention du service de propreté urbaine. Or, de nombreuses solutions existent, simples et à la portée de tous :

• Le compostage

Tailles et tontes peuvent être compostées avec les déchets organiques et éviter ainsi l'incinération d'environ 50 kg de déchets par habitant et par an. Rennes Métropole met à disposition gratuitement des composteurs individuels. Après inscription en ligne ou auprès du numéro vert de Rennes Métropole (0 800 01 14 31), ils seront à récupérer sur les plateformes de végétaux de la Métropole (la plus proche est à Saint-Sulpice-la-Forêt). Le compostage collectif est également possible. Rennes Métropole propose, via son prestataire l'association Vert le Jardin, un accompagnement gratuit à la mise en place d'aires de compostage partagé. N'hésitez pas à vous renseigner.

• La déchetterie

Ouverte toute l'année (voir les horaires en page 19), elle permet d'y déposer gratuitement ses déchets verts.

• La collecte organisée par Relais Services

Contre une cotisation (47 € pour la zone agglomérée et 37 € pour la zone rurale auxquels s'ajoute le montant de l'adhésion à l'association de 16 €), la collecte se fait en porte-à-porte sans avoir besoin de se déplacer. En zone agglomérée, la remise est possible chaque jour de collecte. En zone rurale, elle a lieu uniquement sur appel téléphonique (nombre de remises limité à 10 par an et par adhérent). Les dates de collecte en 2017 : mardis 17 janvier, 7 et 21 février. Puis, tous les mardis du 7 mars au 12 décembre, à l'exception du 15 août. Relais Service assure également le ramassage des sapins de Noël (voir les modalités page 2).

Les déjections canines, je ramasserai...

Plaintes récurrentes en Mairie... Désespoir des piétons... Certaines promenades se transforment en obligation de zigzaguer entre les déjections canines.

Si une minorité de personnes fait preuve d'incivisme en refusant de ramasser les crottes de leurs chiens, elles gâchent les sorties de nombreux Bettonnais. C'est au propriétaire de chien qu'il incombe d'enlever les déjections. Le non-respect de cette obligation entraîne des interventions quotidiennes de la part des services de la propreté urbaine.

Des distributeurs gratuits de sachets à utiliser pour ramasser les déjections canines sont à votre disposition. Ils vont être étendus. Alors, faites le geste...



L'électricité, j'économiserai...

Tandis que cet hiver est placé sous le signe de la vigilance, chacun peut faire des éco-gestes notamment durant les pics de consommation entre 18h et 20h. Pour être informé des alertes et connaître la bonne conduite à tenir, rendez-vous sur www.ecowatt-bretagne.fr

Lors de la vague de grand froid qui a duré 7 jours en 2012, la réduction volontaire de la consommation de 45 000 abonnés seulement a permis de réduire de 3% un pic historique de 18 000 MW. Soit l'équivalent de la consommation cumulée des villes de Quimper, Saint-Malo et Vannes. Prêt à relever le défi ?



Police municipale : 06 77 09 23 04

Permanence adjoint la nuit et le week-end :
06 07 80 90 02

Gendarmerie : 63, avenue d'Armorique,
02 99 55 85 38 ou 17

Pompiers : 18 ou 112

Pharmaciens : pour connaître la pharmacie de garde,
composez le numéro unique : **32 37**

Médecins : pour tout renseignement concernant les
gardes des médecins, le soir ou le week-end, composez le **15**.

Sage femme libérale :

Sandrine Hupel : 02 23 27 48 82

Infirmiers :

M. Aleno, Mme Fonteneau et Mme Lebrun : 02 99 55 87 48

Mme Beurier, Mme Danlos, Mme Riot et Mme

Rocher : 02 99 55 90 88

M. Prunier et M. Simon : 02 99 55 70 06

Ambulances :

Ambulances Christian,

Betton : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46

Melesse : 02 99 66 16 80

Transport de malade assis :

Taxi Christian : 08 10 12 12 18 ou 06 80 33 89 46

ASAP Taxi Laferté : 06 77 13 44 74

Alex Taxi : 06 50 96 19 20 ou 02 99 55 71 71

Conciergerie :

Mairie : 06 07 80 90 04 - Omblais : 06 80 08 47 32

Naissances

Edith Nobilet

Le 20 novembre 2016

Louis Piel

Le 23 novembre 2016

Emma Lantrain

Le 23 novembre 2016

Clément Bossard

Le 25 novembre 2016

Lilwenn Vieau

Le 26 novembre 2016

Leho Petit-Signe

Le 28 novembre 2016

Paul N'Guetta

Le 6 décembre 2016

Décès

Serge Pichot

77 ans

Le 5 décembre 2016

Environnement

Horaires de la déchèterie

Lundi : 14h-18h

Mardi : 9h-12h

Mercredi : 9h-12h et 14h-18h

Judi : fermée

Vendredi : 14h-18h

Samedi : 9h-12h et 14h-18h



Le Relais collecte vos vieux vêtements !

Deux conteneurs ont été installés sur le parking du complexe sportif des Omblais et celui de la salle de sport de la Haye-Renaud.

Vous pouvez y déposer des petits sacs, remplis de vêtements, de linge de maison, de chaussures et/ou de petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Afin de préserver la qualité de vos dons et de leur

assurer une seconde vie, quelques consignes sont à respecter :

- utiliser des sacs de 50 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs),
- veiller à toujours bien fermer ces sacs (pour ne pas qu'ils se salissent, ne pas déposer les vêtements en vrac ou dans des cartons),
- donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables,
- attacher les chaussures par paires,
- si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie,
- si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Vous pouvez appeler au numéro indiqué sur la borne.



Les conteneurs se trouvent aux Omblais et à la Haye-Renaud.

Informations Sociales

Assistances Sociales

Permanences le **mardi matin** sur rendez-vous au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique. **Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.**

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Permanences uniquement sur rendez-vous au **36 46** (du lundi au vendredi de 8h30 à 18h). Les feuilles de soins sont à envoyer à la CPAM d'Ille-et-Vilaine à Rennes.

Assistants Maternels

Si vous recherchez un(e) assistant(e) maternel(le) sur la commune de Betton, vous pouvez consulter la liste des disponibilités mise à jour sur le site du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine **www.assistantsmaternels35.fr** ou consulter les associations d'assistantes maternelles recensées sur le site betton.fr ou dans le guide pratique de la commune.

Vous pouvez également contacter le service Relais Assistants Maternels de la Caisse d'Allocations Familiales.

Permanences téléphoniques au **02 99 53 97 85**.

Association Vie Libre

Elle apporte aide et soutien aux malades alcooliques.

Les réunions se tiennent le **3^{ème} samedi de chaque mois** à l'espace Anita Conti de 10h à 12h.

Mouvement Vie Libre

Lieu d'écoute et d'information qui vient en aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et en soutien à l'entourage.

Réunions les **1^{ers} et 3^{èmes} vendredis de chaque mois** de 20h30 à 23h à la Maison Associative de la Santé, 36 Bd Albert 1^{er} à Rennes. Contact : 02 99 78 16 97.

Conciliateur de justice

Permanences les **2^{ème} et 4^{ème} mardis après-midi de chaque mois** sur rendez-vous, à la Mairie, place Charles de Gaulle. Renseignements au 02 99 55 81 01.

Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

Le CIDFF35 propose une **permanence mensuelle** de notaire le **vendredi après-midi de 14h à 16h30** sur rendez-vous. Cette consultation, gratuite, s'adresse à tous et en particulier aux femmes. Prise de rendez-vous et renseignements sur les autres permanences et activités du CIDFF au **02 99 30 80 89**.

Centre local d'information et de coordination

Le « Clic Noroit » s'adresse aux personnes âgées et handicapées pour les informer, les orienter dans leurs démarches et accès aux droits. Les prochaines permanences auront lieu de 14h à 17h les **12 janvier** au Point Accueil Emploi, 28 avenue d'Armorique et **26 janvier** à la Résidence de l'Ille, 16 avenue Moretonhampstead. Rendez-vous auprès du CLIC Noroit au 02 99 35 49 52.

InfosPro Betton

Permanence d'information pour les salariés et les chefs de petites entreprises. **Tous les lundis de 10h30 à 12h30.**

Sur rendez-vous au PAE, 28 avenue d'Armorique ou à **infosprobetton@gmail.com**

Plus de renseignements sur www.dres.fr

Service de médiation familiale

La médiation familiale s'adresse aux personnes en situation de rupture familiale (parents séparés, grands-parents en rupture de liens avec leurs petits enfants, jeunes majeurs en difficulté de relation avec leurs parents, fratries en difficulté face à la prise en charge d'une personne dépendante). Le médiateur familial, neutre et indépendant, aide les personnes à renouer un dialogue, à échanger et à trouver des accords en tenant compte des besoins de chacun.

Contact : 02 23 48 25 67 - mediationfamiliale@udaf35.unaf.fr
info : udaf35.fr/mediation-familiale

Allo Parlons d'Enfants

Une équipe de professionnels de l'enfance, de l'adolescence et de bénévoles, formée à l'écoute. Isolement, souffrance, conflit, violence, crise... Ils peuvent vous aider : **02 99 55 22 22** (appel anonyme non surtaxé).

Protection Maternelle et Infantile

Consultations, sur rendez-vous, le **3^{ème} lundi après-midi** de chaque mois. Permanences des puéricultrices : **les lundis de 14h à 16h**, sans rendez-vous. Elles ont lieu **5 rue de la Rabine** à Betton. Prise de rendez-vous au CDAS de Pacé au 02 99 27 76 41.

Un portail sur les services de proximité

Relais Service en collaboration avec l'AEF, l'ACSE 175, l'ADMR, l'ASPANORD et le Club de l'Amitié propose un portail d'information en ligne présentant les services de proximité à Betton à destination des familles, des personnes âgées ou handicapées : **www.servicesproximitebetton.fr**

Directeur de la publication : Michel Gautier - Rédaction : Service communication Séverine Geoffroy, Olivia Dallongeville - Ont collaboré à ce numéro : Marie-Pierre Legendre, François Brochain, Olivier Brovelli et les services de la commune - Photo Une : Julien Mignot / Rennes Ville et Métropole - Photos : Franck Hamon - Création : Esprit graphique - Réalisation : Rozenn Gautier - Impression : Tpi Betton - Dépôt légal : n°961 du 15 juin 1999.

Mairie de Betton 02 99 55 81 01 www.betton.fr - mail : mairie-info@betton.fr - **Prochaine parution** : Betton infos de février. Les informations sont à communiquer au service communication de la Mairie avant le 10 janvier. N'hésitez pas à contacter le service communication avant cette date limite. Imprimé à 5 500 exemplaires.

■ AGENDA CULTUREL ET DE LOISIRS

LES 7 ET 8 JANVIER

Tournoi de tir à l'arc

Complexe sportif de la Touche

LES 4, 18 ET 28 JANVIER

Atelier coup de pouce

Médiathèque

JEUDI 12 JANVIER

Spectacle tout-petits

Médiathèque

SAMEDI 14 JANVIER

Atelier surfer sur Internet

Médiathèque

Animation Betton Ludique

Médiathèque

VENDREDI 20 JANVIER

Atelier kids

Médiathèque

SAMEDI 21 JANVIER

Après-midi Culture geek

Médiathèque

Tournoi de judo

Complexe sportif de la Haye-Renaud

MERCREDIS 25 JANVIER,

1^{ER} ET 8 FEVRIER

Atelier smartphones et

tablettes sous Android

Médiathèque

MERCREDI 25 JANVIER

Module d'aquarelle

Le Vau Chalet

JEUDI 26 JANVIER

Animation Betton Ludique

Auditorium médiathèque

VENDREDI 27 JANVIER

Stage Zumba

Complexe sportif de la Touche

LES 28 ET 29 JANVIER

Don Quijote de la Mancha

Le Triskel

DIMANCHE 29 JANVIER

Tout Betton Court

DU 30 JANVIER AU 3 FEVRIER

Semaine de l'enfance, de la

jeunesse et de la parentalité

Sur différents sites

VENDREDI 3 FEVRIER

Concertino

Galerie Espace-Expo

After school

CAP

SAMEDI 4 FEVRIER

Atelier sur la sécurité

informatique

Médiathèque

La ferme s'anime !

La Chaperonnais



CINÉMA
TRISKEL

www.cinema-triskel.com

Répondeur : 02 99 55 06 55

En raison de contraintes de délais, il n'a pas été possible d'annoncer les films projetés au mois de janvier.

Vous pouvez les retrouver sur le site ou le répondeur de votre cinéma ainsi que dans les programmes disponibles chez vos commerçants.



Activ'Betton, l'association des acteurs économiques bettonnais, a organisé sa première animation durant les vacances de Noël. Les enfants ont pu profiter d'un tour en calèche et d'un chocolat chaud avec en prime la bise du Père Noël ! Un premier succès qui donne envie de découvrir les prochains rendez-vous...

